

## COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Agence Française pour la Biodiversité et la Mission Economie de la Biodiversité (MEB) de la Caisse des Dépôts, publie un numéro spécial sur « Biodiversité et économie »

**Paris le 5 septembre : comment concilier les activités économiques et la biodiversité ? Comment développer de nouveaux modèles économiques fondés sur des solutions naturelles, contribuant à la préservation des écosystèmes dont nous dépendons ? Si les activités humaines et leurs impacts sont responsables de la crise que traverse la biodiversité, elles sont aussi porteuses de solutions. Parler aujourd'hui d'économie et de biodiversité, c'est parler innovation, connaissance, expérimentation, création d'emplois et de nouvelles activités. Autant de pistes de réflexion qui ont été abordées lors du Forum Biodiversité et Economie organisé par l'AFB en novembre 2016 et dont les réponses sont traitées dans le numéro spécial Biodiv'2050 qui paraît ce 5 septembre.**

### **Une publication pour présenter de nouvelles pistes de réflexion**

Le numéro spécial de BIODIV'2050, publication phare de la MEB, fait un retour sur le « Forum Biodiversité et Economie : vers une économie engagée pour la biodiversité » qui s'est tenu en novembre 2016. Il se veut être un compte-rendu des réflexions, des retours d'expériences et des témoignages qui se sont déroulés sur ces deux journées. Il fait le point sur les quatre thèmes qui ont structuré les discussions : les conditions de l'engagement des acteurs en faveur de la biodiversité ; l'innovation par et pour la biodiversité ; le secteur biodiversité, ses acteurs, ses besoins et enfin les « business models » pour prendre en charge la biodiversité.

### **La biodiversité génère plus de 1.5 million d'emplois et 275 milliards de chiffre d'affaires**

Selon *L'Institut Inspire* dans l'étude : « La biodiversité, une opportunité de développement économique et de création d'emplois », les secteurs économiques fortement dépendants de la biodiversité génèrent près de **1,5 millions d'emplois (soit 10% des emplois en France), et 275 milliards d'euros de chiffre d'affaires**. Longtemps envisagée comme une contrainte, la biodiversité est désormais une opportunité de développement et d'innovation dans tous les champs de l'activité économique (organisationnel, technologique, comptable, social, réglementaire, méthodologique) et à différentes échelles d'action (un territoire, un site, une entreprise, etc.). Aujourd'hui, pour les acteurs économiques l'enjeu n'est plus d'admettre que la biodiversité est stratégique, mais de passer à l'action pour intégrer la biodiversité dans leurs activités ou pour réduire leurs impacts.

### **Cinq facteurs clés pour créer de nouveaux modèles économiques intégrant la biodiversité**

Le forum a permis d'esquisser des pistes de réflexion pour répondre à cet enjeu fondamental de conciliation entre le développement économique et la préservation de la biodiversité. Les résultats des échanges mettent en avant qu'au-delà de la nécessité d'une prise en compte de la biodiversité directement par l'entreprise, le développement de nouveaux modèles

économiques favorables à la biodiversité passe par l'adoption d'une approche plus large. Celle-ci doit mobiliser des leviers extérieurs au seul périmètre de l'entreprise, afin de créer des conditions favorables à leur déploiement. **Cinq facteurs clés ont ainsi été identifiés** : le développement de stratégies multi-acteurs à l'échelle des territoires, la structuration d'une filière biodiversité, le renforcement des liens avec le monde de la recherche, le développement de nouveaux rapports entre politiques publiques et entreprises privées, à travers notamment la mise en place de cadres nationaux, ainsi que, de manière transversale, l'adoption de démarches partenariales favorisant les dynamiques et la collaboration entre acteurs.

### **Le forum « Biodiversité et économie » : vers une économie engagée pour la biodiversité**

Les 24 et 25 novembre 2016, à l'approche de la création de l'Agence française pour la biodiversité, le Forum Biodiversité et Economie a réuni plus de 300 acteurs, grandes entreprises, PME/PMI, associations services de l'état et établissements publics, ou encore collectivités locales agissant pour la biodiversité autour de plénières et de 28 ateliers. La question de la mobilisation des acteurs économiques dans la protection de la biodiversité et dans l'amélioration de son état était au cœur de ce forum. Ce forum a été organisé par la mission d'installation de l'Agence française pour la biodiversité, sous le parrainage du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et en partenariat avec CDC Biodiversité, EpE, OREE et la CCI France.

### **L'Agence française pour la biodiversité, une agence cœur de réseau au service de la biodiversité**

L'Agence française pour la biodiversité, établissement public de l'Etat, a été créée au 1er janvier 2017 par la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Elle regroupe les compétences des 1300 agents issus de l'Onema, l'Agence des aires marines protégées, Parcs nationaux de France et l'Aten. Les équipes de l'Agence se sont renforcées avec l'intégration de la Fédération des conservatoires botaniques nationaux ; bientôt, une partie du service du patrimoine naturel du Muséum national d'histoire naturelle, qui constituera un centre d'expertise et de données sur la nature, la rejoindra. Les 10 parcs nationaux français lui sont rattachés. En appui des politiques publiques, l'Agence a pour ambition d'être le levier qui permet d'installer les enjeux de préservation de la biodiversité dans la société. Parmi ses missions l'agence française pour la biodiversité contribue à la gestion équilibrée et durable des eaux. Retrouvez l'ensemble des missions de l'Agence sur [www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)

### **Mission Economie de la Biodiversité :**

CDC Biodiversité est une filiale du groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action, établie dans la durée, en faveur de la biodiversité. Elle intervient pour le compte de maîtres d'ouvrage publics et privés, qui lui délèguent le pilotage de leurs actions, volontaires ou réglementaires (compensation), de restauration de la biodiversité et de gestion d'espaces naturels et paysagers. En proposant un service sur mesure, CDC Biodiversité construit des projets collectifs de territoire, favorisant la cohérence écologique, impliquant les acteurs clés locaux, dans une démarche de concertation et assurant un suivi sur le long terme. CDC Biodiversité conduit par ailleurs la Mission Economie de la Biodiversité de la Caisse des Dépôts qui contribue activement à innover, en France et à l'international, sur ces problématiques en menant des travaux de recherche qu'elle publie régulièrement dans la lettre d'information Biodiv'2050.

**Pour en savoir plus :** <http://www.mission-economie-biodiversite.com/>

**Contact presse CDC Biodiversité – Mission Economie de la Biodiversité :**  
Douze Avril – Aurore Quériaud 06 82 59 87 91 et Aurélie Jourdain 06 60 07 42 47 –  
[hello@douzeavril.com](mailto:hello@douzeavril.com)